

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

**Décision n° 12802 du 8 juillet 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ2016760S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 27757 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930009S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} août 2020 :

Philippot Joël NIGEND : 139 534 NLS : 5 323 556

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2020 :

Brisson Laurent NIGEND : 172 125 NLS : 8 027 215

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} août 2020 :

Couwez Guillaume NIGEND : 335 385 NLS : 8 105 417

Houplain Cédric NIGEND : 205 826 NLS : 8 059 689

Warnier Frédéric NIGEND : 242 615 NLS : 8 088 490

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2020 :

Etrillard Hugo NIGEND : 352 261 NLS : 8 117 559

Olender Patrick NIGEND : 331 068 NLS : 8 119 192

Laczewny Erwan NIGEND : 349 852 NLS : 8 117 384

Kalmuk Wilfried NIGEND : 340 695 NLS : 8 136 957

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 juillet 2020.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*
G. CAZENAVE-LACROUTZ